ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 1 N 107

Versailles Le 21. Avril 1766

Sur le compte, Monsieur, que
j'ai rendu au Roi de la délibération
par laquelle l'Accademie Royalle
de Chirurgie a résolue d'admettre
au nombre de ses Associés étrangers
Le S.r Tronchin p.er Medecin de
S. A. S. Mgr le Duc —
d'Orléans, ainsi que M. Ristch
p.er Chirurgien du Roi de Pologne,
Sa M.té en agréant lad. délibération
a bien voulu confirmer la —
nomination de M.rs Tronchin

M. de la Martiniere

1 227
ARC 9 d 2 n° 13
TRONCHIN et RISTCH
… DE MEDECINE …

et Ristch en qualité d'Associé
Etranger de l'Academie Royalle
de Chirurgie, à laquelle vous aurez
agréable de faire part de la
Décision de Sa Mté.

On ne peut vous être
Monsieur, plus parfaitement
dévoué que je le suis.

Morrentin